

Henriette Walter

Le paradoxe de la prononciation sous la Révolution

Cohérence du système phonologique
et formes lexicales fluctuantes

La continuité pour le système phonologique

Si l'on en croit les historiens de la langue, la période de la Révolution française a été surtout caractérisée par un bouillonnement des apports lexicaux¹ tandis que la prononciation n'a connu aucun bouleversement : les seules modifications que l'on signale en cette matière portent sur des points mineurs, comme l'abandon de la diérèse, par exemple dans *pieux*, *sciences*, jusque-là prononcés en deux syllabes, *précieux*, en trois syllabes ou *perfection* en quatre², ou la victoire définitive de [wa] sur [wè] dans la prononciation des graphies *oi*, comme dans *roi*, *loi* ou *bois*.

Mais, alors que la forme des mots est sujette aux caprices de la mode, le système phonologique connaît une fermeté remarquable.

Le système phonologique de la fin du XVIII^e siècle, qui était, pour l'essentiel, celui du début du siècle³, apparaît comme une bonne illustration de ce qu'on entend par le terme de *structure* en linguistique. En effet, il est rare de trouver un système consonantique aussi stable, ni surtout un système vocalique aussi cohérent, avec une corrélation de longueur qui touchait alors toutes les voyelles sans exception.

Les consonnes

Les consonnes s'organisent en quatre séries : sourdes sonores, nasales et latérales et sept ordres : bilabiales, labio-dentales, apicales, sifflantes, chuintantes, palatales et vélares.

	bilab	labio-dent	apicales	siffl	chuit	palat	vélaires
sourdes	p	f	t	s	ʃ		k
sonores	b	v	d	z	ʒ		g
nasales	m		n			(ŋ)	
latérales			l			(ʎ)	
						r	(h)

On retrouve dans ce tableau la plus grande partie du système que nous connaissons encore aujourd'hui, à l'exception de trois consonnes (mises entre parenthèses) qui, depuis, ont subi un processus aboutissant à leur élimination progressive.

Il s'agit tout d'abord de la consonne /h/, alors une véritable fricative glottale, et encore prononcée comme on prononce la lettre *h* dans les langues germaniques, c'est-à-dire avec un frottement audible de l'air au niveau de la glotte, dans des mots comme *haine*, *hâte* ou *hâlé*. C'est par un abus de langage qu'on parle aujourd'hui de « *h* aspiré » en français, alors qu'au cours du XIX^e siècle l'habitude de prononcer cette consonne s'est progressivement perdue et que, de nos jours, cette expression indique simplement que l'on ne fait ni élision, ni liaison avec ce qui précède : *la haine* (et non *l'haine*), *les haines* (et non *les-z-haines*).

Un ordre palatal encore vaillant

A la fin du XVIII^e siècle, la palatalisation des consonnes vélaires devant voyelle antérieure était très forte. Témoin, la forme *tabatière*, au lieu de *tabaquière*, (formation logique sur *tabac* et seule forme attestée au XVI^e siècle⁴), qui a fini par l'emporter, après une hésitation entre *tabaquière* et *tabatière* au XVII^e siècle⁵. Cette forme représente un des rares vestiges de la palatalisation des vélaires dans la langue générale, alors que des prononciations comme *cintième* pour *cinquième*, considérées comme vulgaires, ont depuis longtemps été réprimées. Mais, comme on le voit, il ne s'agissait là que de variantes combinatoires et non de phonèmes distincts.

En revanche, le système consonantique connaissait encore deux consonnes latérales phonologiques : le *l* apical de *ville*, prononcé [vil] et le *ll* palatal de *fille*, prononcé [fi ʎ]. La lettre grecque /ʎ/ correspond à une consonne latérale palatale, comme celle qu'on entend dans l'italien *figlia* ou *moglie*, et non pas à l'articulation qui est représentée par *y* dans *foyer* ou *noyer*.

La première attestation du remplacement de cette latérale palatale par l'articulation que nous connaissons aujourd'hui, c'est-à-dire par une fricative palatale orale, date du XVI^e siècle⁶. La tendance s'était ensuite amplifiée au cours du XVII^e siècle : on trouve alors des graphies comme *cayou* pour *caillou*, ou *fiye* pour *fille*⁷. Après avoir caractérisé seulement la petite bourgeoisie parisienne au XVII^e siècle⁸, elle avait commencé à toucher, dès la fin du XVIII^e, même « les personnes très savantes »⁹.

D'autres tendances n'ont finalement pas abouti : tout d'abord des cas d'hypercorrection, comme *asseillez-vous* pour *asseyez-vous*, *peiller* pour *payer* ou *faillence* pour *faïence*¹⁰. Un peu plus tard la prononciation a aussi basculé vers /lj/, à Paris : on peut lire *caliou*, *talieur*, *calier*, *valiant*, pour *caillou*, *tailleur*, *cahier*, *vaillant*¹¹. En outre, des prononciations avec /l/ s'étaient répandues surtout dans les usages du nord de la France¹².

Mais, au moment de la Révolution, et malgré ces signes avant-coureurs d'une évolution qui couve et qui aboutira à l'élimination de cette consonne latérale palatale au xx^e siècle, on peut encore compter la latérale palatale parmi les phonèmes du français.

La nasale palatale

L'évolution de la nasale palatale /ɲ/ (graphie *gn*) a été plus sinueuse car l'évolution semble avoir hésité longtemps entre des directions opposées, et, aujourd'hui, cette évolution n'a pas encore totalement abouti. On a d'abord, au xvi^e et au xvii^e siècle, de nombreuses attestations de confusions de la nasale palatale, notée *gn*, avec la nasale apicale, notée *n*. Un exemple qui intéresse le monde de la littérature : Racine avait fait représenter dans ses armes parlantes un rat et un cygne (pour *Ra-cine*)¹³.

Au xviii^e siècle, on signale que, pour le petit de la brebis, les gens de lettres prononcent *agneau* et les gens de la Cour préfèrent dire *aneau*¹⁴ mais aussi que certains, aussi bien à Paris qu'en province, distinguent entre *aneau*, pour la cuisine ou la table, et *agneau*, pour l'animal vivant¹⁵.

La confusion de *gn* avec *n* et sa réalisation comme *n* a disparu vers la fin du xix^e siècle¹⁶ et elle a été supplantée par une autre tendance, celle de la confusion entre /ɲ/ et la succession /nj/ nasale apicale suivie d'une articulation palatale orale. Dès le milieu du xvii^e siècle, on trouve *mignature* pour *miniature*, ou *opignatre* pour *opiniâtre*, ou encore *pagné* et *jardigné* pour *panier* et *jardinier*, c'est-à-dire avec une prédominance de /ɲ/¹⁷.

Un renversement de la tendance s'est opéré à la fin du xix^e siècle, tendance qui s'est renforcée au cours du xx^e siècle, en direction de la confusion, non pas en nasale palatale /ɲ/ (*pagné* pour *panier*), mais en /nj/ (*accompagner* pour *accompagner*)¹⁸.

Mais à l'époque de la Révolution, le système consonantique comptait encore une nasale palatale, ce qui justifiait un ordre de palatales (nasale et latérale) dans le tableau des consonnes.

La réalisation de la consonne /r/

On sait qu'au xvii^e siècle, même à la Cour, le *r* se prononçait avec la pointe de la langue¹⁹ et non pas comme la consonne spirante uvulaire qui est la plus répandue aujourd'hui (et que l'on note par un *r* majuscule à l'envers [ʀ]). A la fin du xviii^e siècle, l'articulation la plus courante était encore au contraire l'articulation apicale vibrante²⁰ (que l'on note par un *r* minuscule à l'endroit [r]), comme elle l'était restée à la fin du xix^e siècle, partout sauf à Paris et

dans les grandes villes²¹. La prononciation uvulaire avait probablement pris naissance dès le xvii^e siècle²² mais nous sommes mal renseignés sur ses débuts. Au moment de la Révolution²³, cette dernière prononciation gagnait du terrain, et la confusion, à l'intervocalique, de ce qui s'écrivait *rr* (*marri*, *pourrir*) et de ce qui s'écrivait *r* (*mari*, *Paris*, *mourir*) était sans doute déjà acquise, du moins dans les usages urbains.

Il faut enfin faire état d'une mode dont on a des échos dans les journaux dès novembre 1790, où l'on trouve les paroles des aristocrates (les Incroyables) rapportées ainsi : « Eh ! mais, mon Dieu ! c'est *inquayable*, en *véité*... Mais il n'y avait donc pas de *yeutenant*-général de *poïce* en ce temps-là²⁴... »

On pense qu'il s'agissait là d'une « pose » de gens distingués, les muscadins, encore raillée cinq ans plus tard comme une maladie de jeunesse : « ... le diagnostic le plus caractérisé est la paralysie commencée de l'organe de la parole [...] Les mots seuls qu'on distingue dans cette série de voyelles sont ceux de *ma paole supême*, d'*incoyable*, d'*hoïble* et autres mots ainsi défigurés »²⁵. Mais ces prononciations très particulières n'ont eu aucune incidence sur l'évolution de l'usage qui s'est finalement imposé.

Une vraie corrélation de longueur vocalique

Ce qui, en revanche, était général, c'est l'existence d'un système vocalique étonnamment riche, qui comprenait non seulement huit voyelles orales et quatre voyelles nasales aux timbres différents, mais encore autant de voyelles longues : *mari* se prononce avec un /i/ bref, *Marie*, avec un /i/ long ; *mot*, avec un /o/ bref, *mots* avec un /o/ long ; *invité*, avec un /e/ bref, *invitée*, avec un /e/ long ; *saurait*, avec un /ɛ/ bref, *sauraient*, avec un /ɛ/ long, etc., ce qui porte à vingt-quatre le nombre des voyelles du système.

Voyelles orales brèves				Voyelles orales longues		
i	y	u	i:	y:	u:	
e	ø	o	e:	ø:	o:	
ɛ			ɛ:			
	a			a:		
Voyelles nasales brèves				Voyelles nasales longues		
ẽ	œ	õ	ẽ:	œ	õ:	
		ã			ã:	

On peut en fait établir, pour l'ensemble des voyelles, une corrélation qui se présente ainsi

Si l'on met, en face de ce système, celui que nous connaissons actuellement, on constate, en dehors de la perte progressive des différences que l'on faisait alors entre *brin* /ɛ/ et *brun* /œ/ ou entre *patte* /a/ et *pâte* /a:/, la disparition pratiquement totale aujourd'hui de la corrélation de longueur, avec seulement des vestiges de celle-ci, telle que la distinction entre *mètre* (voyelle brève) et *maître* (voyelle longue), dans quelques rares usages.

La longueur a été depuis lors remplacée par le timbre dans certains cas tels que celui de l'opposition *paume/pomme*, qui se réalisait au moment de la Révolution avec un /o:/ long et un /o/ bref et qui se réalise aujourd'hui avec un /o/ fermé s'opposant à un /ɔ/ ouvert²⁶. Malgré ce type de compensation — mais justement, c'est le timbre qui devient pertinent, et la longueur, redondante — le beau parallélisme des voyelles longues et brèves se trouve, deux siècles plus tard, bien compromis. De plus, l'une de ces oppositions, celle de *patte/pâte*, après avoir évolué d'une opposition de longueur à une opposition de timbre, se trouve actuellement en position de faiblesse.

C'est à partir du xix^e siècle que se sont produites toutes les évolutions qui viennent d'être évoquées et dont nous voyons l'aboutissement en cette fin de xx^e siècle, mais on peut dire qu'au moment de la Révolution, le système phonologique du français vivait son âge d'or.

La faille

Pourtant, tout n'allait pas sans problème dans la forme des mots du français de cette époque, car un grand désordre régnait, et depuis longtemps, en particulier dans la prononciation de ce qui s'écrivait *oi* : on avait le choix entre [we] et [wa] pour des mots comme *roi*, *loi* ou *bois*, tandis que l'on prononçait toujours avec [e] d'autres mots, dont l'orthographe exigeait alors aussi *oi*, comme *monnoie*, *connoître* ou il *chantoit*.

On se trouvait là dans une situation très différente de ce qui a été décrit ci-dessus : alors que, pour les voyelles, la perte de la longueur s'est produite, pour un phonème donné, dans tous les mots où se trouvait ce phonème, et a finalement abouti à une restructuration complète du système — ce qui fait que l'on peut parler, dans ce cas de changement phonétique « vrai »²⁷ —, les prononciations de la graphie *oi* étaient, elles, soumises à des pressions d'un tout autre ordre, en liaison avec la société et le goût du temps.

Depuis le xvi^e siècle, on note que la prononciation de ce qui s'écrivait *oi* (continuateur en particulier de e long latin et de i bref latin) avait abouti à [e] à Paris, et c'est cette prononciation qui a prévalu dans le français d'aujourd'hui dans certains mots comme *craie* (du latin *creta*) ou dans les finales d'imparfait et de conditionnel, il *allait*, il *irait*, alors écrits il *alloit*, il *iroit*.

Cette prononciation s'était répandue assez rapidement à la Cour et on en trouve, dès le milieu du xvi^e siècle, des attestations dans des graphies comme *il diset*, *il feset*, *il fait fret* pour « il disait », « il faisait », « il fait froid »²⁸. Les graphies de *verre* et de *tonnerre* attestent l'existence de ces prononciations, et, chez Molière on trouve *nette* qui rime avec *droite* (prononcé *drète*). Cette prononciation n'était pas adoptée par « les doctes et bien disans ès cours du Parlement »²⁹.

Les graphies oi

Alors que ces mots en *oi* étaient prononcés /ɛ/, d'autres mots tels que : *loi*, *trois*, *boîte*, *boire*, *noire*, *fois*, etc., se prononçaient [we]. Mais il fallait encore

distinguer : « Ils diront peut-être *craire* pour *croire*, mais non pas la *craix* pour la *croix*, ni *baire*, *nair*e pour *boire*, *noire*³⁰ ».

Une situation très confuse règne pendant tout le xvii^e siècle où, selon les auteurs, et selon les mots, des préférences se manifestent, avec, en plus, une différence d'emplois selon le niveau de langue : dans les discours publics, c'est [wɛ] qui prévaut pour des mots comme *croître*, *croire* ou *foible*, tandis que dans les conversations familières, c'est la prononciation [ɛ] qui l'emporte. Thomas Corneille écrit « Je dirois en parlant publiquement, les *François*, l'Académie *françoise*, et dans la conversation les *Français*, l'Académie *française*. » Et il ajoute « Ceux qui disent *Saint-Français* parlent très mal³¹. » Cette situation s'est maintenue jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

Les choses se compliquaient encore du fait que, très tôt, dès le xvi^e siècle, surtout dans les mots terminés par s, t ou x, ou à l'intérieur des mots devant s, t ou l, on trouve des graphies oa montrant des prononciations très ouvertes : *boas*, *voax*, *poallon*³² (pour *bois*, *voix*, *poêlon*).

Ces prononciations, devenues celles du petit peuple de Paris mais que ce dernier avait empruntées aux régions voisines³³, sont d'abord réprochées. Cependant, au xviii^e siècle, l'usage de [wa] commence à se répandre dans la haute société, et tout d'abord dans des mots comme du *bois* ou la *loi*, mais on recommande encore les prononciations [wɛ] jusqu'au milieu du siècle. A partir de là, un auteur comme Demandre (en 1759)³⁴ préconise [wa] pour les mots terminés par s comme *trois* ou *mois*, surtout dans la prononciation soutenue, mais [wɛ] pour *foi*, *roi*, *moi*, *toi*, etc, tandis que d'autres grammairiens n'acceptent encore que [wɛ] pour ces mêmes mots.

Enfin, en 1805, c'est au contraire la seule prononciation [wa] qui est acceptée dans tous les cas, et Domergue condamne absolument la prononciation [wɛ]³⁵.

Sur le plan sociolinguistique, la situation était la suivante au moment de la Révolution : la prononciation [wɛ], était le propre de l'aristocratie, la prononciation [wa], elle du peuple, mais les deux s'entendaient pour des mots comme *roi* ou *loi*. Il en est résulté une équivoque dramatique pour une femme du peuple qui demandait un *rouet*, mais qu'on a assignée devant le Tribunal révolutionnaire pour avoir réclamé un *roi*.

Il faut penser que c'est dans les dernières années du siècle qu'un changement de norme s'est opéré : la Révolution a fait triompher [wa] au détriment de [wɛ] et on raconte qu'à son retour d'exil, Louis XVIII avait été le dernier à dire « Moè, le roè. »

Le paradoxe s'inverse

Le début du xix^e siècle mettra fin au désordre dans les prononciations des graphies oi, que l'on réalisera uniformément [wa], et la réforme de l'orthographe de 1835 lèvera définitivement toute ambiguïté en faisant adopter la graphie ai pour les mots prononcés [ɛ].

En revanche, c'est le système phonologique, et tout particulièrement le système des voyelles, dont la symétrie avait jusque-là constitué une garantie de stabilité, qui va commencer à s'effriter, pour préparer une restructuration qui est actuellement en cours.

1. Cf., par exemple, les récents ouvrages de CELLARD (Jacques), *Ah ! ça ira ça ira... Ces mots que nous devons à la Révolution*, Paris, Balland, 1989 et de WALTER (Henriette), *Des mots sans-culottes*, Paris, Robert Laffont, 1989.
2. Exemples tirés de la meilleure description que l'on ait de la phonologie du XVIII^e, par VAUDELIN (Gile), *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France*, Paris, 1713.
3. Cf. WALTER (Henriette), « La prononciation et la phonologie du français à la fin du XVII^e siècle, d'après les écrits de Gile Vauvelin », dans *La variation dans la langue en France, du XVI^e au XIX^e siècle*, ouvrage collectif, éd. du C.N.R.S., Paris, 1989, p. 73-86.
4. OUDIN (Antoine) *Recherches italiennes et françaises*, ou Dictionnaire contenant, outre les mots ordinaires, une quantité de proverbes et de phrases, pour l'intelligence de l'une et l'autre langue. Revu et augmenté en cette dernière édition, suivant les augmentations dudit Oudin, trouvées après son décès dans son cabinet, Paris, 1655, cité par THUROT (Charles), *De la prononciation française*, rééd. Genève, Slatkine reprints, 1966, tome 2, p. 238.
5. MÉNAGE (Gilles), *Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*, Paris 1672. Ménage préconise *tabakière* et refuse *tabatière* (cité par THUROT (Charles), *De la prononciation française* rééd. Genève, Slatkine reprints, 1966, tome 2, p. 238, tandis que la 1^{ère} édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, 1694, accepte les deux formes et que De La Touche, en 1710, signale que « *tabatière* est le plus usité de beaucoup. »
6. NYROP (Krystoffer), *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague, 1913-1936, 6 tomes, tome 1, §351
7. BOURCIEZ (Édouard et J.), *Phonétique française, Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1967, §190, p. 189-190.
8. HINDRET (J.), *L'art de bien prononcer et de bien parler la langue française*, Paris, 1687.
9. BOULLIETTE, *Traité des sons de la langue française et des caractères qui les représentent*, 1760.
10. THUROT (Charles), *De la prononciation française, depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*, Paris, 1881, rééd. Genève, Slatkine reprints, 1966, tome 2, p. 299.
11. DESGRANGES (J.C.L.P.), *Petit dictionnaire du peuple à l'usage des quatre cinquièmes de la France...* 1821
12. LEFEBVRE (Anne), *Lille parle : du nombre et de la variété des registres langagiers. Étude des facteurs socio-linguistiques dans le français de la région lilloise*, thèse de Doctorat d'État, Université René Descartes (Paris V), 1984, 671 p. (à paraître), p. 79, 149, 153, 225.
13. MARTINON (Philippe), *Comment on prononce le français*, Paris, Larousse, 1913, p. 282-283, note 4.
14. BUFFIER (Claude), *Grammaire française*, 1709, p. 809.
15. DUMAS (Louis), *La Bibliothèque des enfants*, 1733, 4 tomes, tome 3, p. 201.
16. MICHAELIS (Hermann) et PASSY (Paul), *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hannover, 1897, qui signalent tout de même *signet* prononcé aussi *sinet*, p. 265.
17. *mignature* dans le *Dictionnaire de l'Académie* 1694, *opignatre* dans DOBERT, 1650, *jardigné, pagné* dans HINDRET, 1687 (Réf. note 8, ci-dessus).
18. MARTINET (André), « Le sort de *n* mouillé en français », *World Papers in Linguistics (Mélanges Onishi)*, Tokyo, 1975, FREI (Henri), « Pour l'*n* mouillé », *Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg*, XI, 1, 1973, pp. 487-494, WALTER (Henriette), « Évolution droite ou sinieuse : les palatales du français », communication au 8^e Congrès international de linguistique historique (Lille, 1987), à paraître dans les *Actes*.
19. Cf. MARTINET (André), « *r*, du latin au français d'aujourd'hui », *Le français sans fard*, Paris PUF, 1969, p. 132-143, ainsi que WALTER (Henriette), *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont, (Préface d'André MARTINET), 1988, 385 p., Grand Prix de l'Académie française 1988, p. 238-239.
20. BEAUZÉE (Nicolas), *Grammaire générale*, 1767, tome 1, p. 56.

21. MICHAELIS (Hermann) et PASSY (Paul), *Dictionnaire phonétique de la langue française*, Hanover, 1897.

22. COHEN (Marcel), *Histoire d'une langue, le français*, Paris, éd. sociales, 1967.

23. BRUNOT (Ferdinand), *Histoire de la langue française des origines à nos jours* (Paris, Armand Colin), dont la publication s'est poursuivie après sa mort. Le dernier volume paru (en 1984, sous la direction de Gérard ANTOINE et de Robert MARTIN) porte sur la période de 1880 à 1914, tome X, 1, p. 97.

24. *Les Révolutions de Paris*, cité par BRUNOT (réf.23), tome X, 1, p. 101.

25. *Le journal de Paris*, 23 messidor an III (11 juin 1795), cité par BRUNOT (réf. 23), tome X, 1, p. 101-102.

26. WALTER (Henriette), *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*, Paris, France-Expansion, 1976, diffusé à partir de 1987 par Droz à Genève, 481 p., p. 186 et suiv.

27. Cf. HAUDRICOURT (André) « Problèmes de phonologie diachronique (EI-01) », *Problèmes de phonologie diachronique*, Paris, SELAF, 1972, p. 57-72 ;

SCHOGT (Henry), *Les causes de la double issue de e fermé tonique libre en français*, Amsterdam, G.A. van Dorscht, 1960, 153 p. ;

MARTINET (André), « Les noms de lieux comme témoignage de changements phonétiques réguliers, Actes du 13^e Colloque international de linguistique fonctionnelle (Corfou, 1986), Université ionienne, Corfou (Grèce), 1988, p. 65-66 ;

WALTER (Henriette), « Les changements phonétiques « vrais » et les autres, ou Les fluctuations sont-elles inévitables ? », *Actes du 13^e Colloque international de linguistique fonctionnelle (Corfou, 1986), Université ionienne, Département de langues étrangères, Corfou (Grèce), 1988, p. 49-51.*

28. cité par THUROT (Réf. 10), tome 1, p. 375.

29. MAUPAS (Charles), *Grammaire et syntaxe française*, 1625, cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 377.

30. MAUPAS (Charles), *Grammaire et syntaxe française*, 1625, cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 377.

31. cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 401.

32. Chez PALSgrave, par exemple, cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 356.

33. cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 306.

34. cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 361.

35. cité par THUROT (Réf. 10) tome 1, p. 362.